

**RÉGIE INTERMUNICIPALES
DES TROIS-LACS**

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la
soussignée, QUE :**

Lors de la séance ordinaire du 24 Juillet 2013, le conseil d'administration a modifié l'heure de la tenue des séances ordinaires du 18 Septembre 2013 et du 28 Novembre 2013.

L'heure de la tenue est modifiée à 17 h. pour les séances ordinaires du 18 Septembre 2013 et du 28 Novembre 2013.

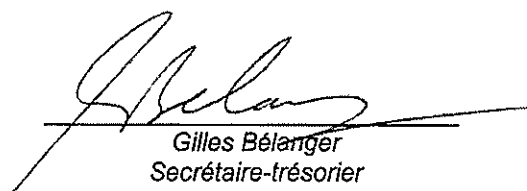
**DONNÉ à Saint-Faustin-Lac-Carré ce 1^{er} jour
d'Août deux mille treize.**



Gilles Bélanger
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Gilles Bélanger secrétaire-trésorier de la régie intermunicipale des Trois-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le conseil d'administration, le 1 Août 2013, entre 9h00 et 17h00. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 1 Août 2013.



Gilles Bélanger
Secrétaire-trésorier